



CONGRÈS DU SNES-FSU DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX À SEIGNOSSE - 9,10 ET 11 MARS 2016 TEXTE ACTION

Le congrès du SNES-FSU Aquitaine intervient à un moment clé et sans doute à un tournant de la situation en France, où peuvent converger toutes les revendications et se débloquent une série de dossiers sur lesquels nous n'avons pas eu jusque là gain de cause. C'est le projet de loi travail qui a été le déclencheur.

Ce projet que le gouvernement cherche à faire passer en force est inacceptable. Il remet en cause des garanties essentielles pour les salariés, met en place l'inversion des normes qui donnera tout pouvoir au patronat dans la plupart des entreprises et dont les conséquences négatives sur les fonctions publiques sont évidentes.

Les premières réactions des organisations de jeunesse, de la FSU, de la CGT, de Solidaires et de FO montrent un rejet total de ce projet dévastateur. La résistance s'organise et nous sommes à la veille d'une grande mobilisation fédérant public et privé, actifs, jeunes et retraités. Le SNES doit prendre part à toutes les actions en faveur du retrait de la loi travail. La préparation du 31 mars prend toute sa place dans ce mouvement, dans le cadre le plus large possible.

C'est dans cette dynamique que doit s'inscrire la préparation de la journée d'action du 22 mars sur les carrières et les salaires dans la fonction publique. Nous connaissons l'indigence des propositions qui seront faites par le gouvernement le 17 mars. Il faut donc nous préparer à une journée d'action qui prendra la forme d'une grève. Le SNES-FSU avec l'intersyndicale fonction publique appelle à participer massivement à cette journée qui vient renforcer un plan d'action global qui couvre tout le mois de mars.

Ce mouvement doit être aussi l'occasion de poursuivre et d'intensifier la lutte contre la réforme du collège 2016 et d'exiger l'ouverture de discussions sur d'autres bases. Le ministère devra entendre les revendications portées par les personnels depuis plus de 10 mois. Le SNES-FSU réaffirme son opposition à la réforme des lycées et demande que le bilan de cette réforme soit rendu public.

Enfin, contre le maintien de l'état d'urgence, le congrès du SNES-FSU aquitain appelle l'ensemble des syndiqués et des sympathisants à participer aux manifestations du 12 mars. Le maintien de l'état d'urgence est liberticide et n'a aucun impact contre le terrorisme. Les assignations à domicile visent d'avantage des militants associatifs que des terroristes.

C'est pourquoi face aux multiples attaques liberticides et réactionnaires, le SNES-FSU prendra toute sa place pour participer à la réussite d'un mouvement social de grande ampleur que ce mois de mars annonce.